

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean ETIENNE, Maire
Absents excusés : Monsieur Christophe FAVRE, Monsieur Franck CAILLON, Monsieur Jean Paul HYVERNAT
Il a délibéré sur les questions suivantes :

Monsieur le Maire ouvre la séance en souhaitant un prompt rétablissement à Monsieur HYVERNAT victime d'un accident

SYDER

Prochaine réunion syndicale le 03 mars 2015 : validation des charges dues par la commune au SYDER : montant provisoire : 120 682,78 €

TENNIS :

Nettoyage et démoussage des 2 courts : devis entreprise 2nd service : 1236.00 € TTC ; la réalisation des travaux est prévue pour la semaine 10

VOIRIE :

- Après réunion avec les experts et la MDR il est pris un arrêté de péril pour le mur de soutènement de la propriété de Monsieur THEVENET, 357 route des Bois d'Alix. Un délai de deux mois est accordé pour la mise en sécurité du mur
- Elagage des arbres rue du Château : devis Entreprise Belleville, 2 256.00 € TTC sur budget de la Communauté de Communes.
- Elagage des marronniers sur la place : devis entreprise Belleville, 1 562.40 € HT sur budget communal.
- Un devis supplémentaire est demandé pour 5 arbres (cour de l'école, place de l'église, parc municipal)

SMBA devenu SIBA :

Fiscalité 2015 : 25 669.66 Euros et travaux de lutte contre l'érosion.

CONSEIL D'ECOLE du 5 février

Mme DRAMAIX fait le compte rendu de la réunion :

Effectifs école : rentrée février 2015 : 99 élèves, rentrée septembre : 103 ; seuil pour l'ouverture d'une classe : 109

Devant l'augmentation des effectifs, le conseil municipal étudie les possibilités d'ouverture d'une 5ème classe si cela s'avérait nécessaire.

Activité piscine : le bilan est très positif : les transports et les séances ont été entièrement financés par la commune

Le corps enseignant souhaite reconduire cette activité l'année prochaine.

PLAN VIGIPIRATE : les mesures ont été renforcées

RYTHMES SCOLAIRES :

Réunion avec ERARE le 4 février : réajustement du programme

TRAVAUX BATIMENTS :

- Ecole et Club de l'Amitié : devis Entreprise DONIER : 894.41 € TTC
- Devis pour église : fenêtre sacristie et console pour statue, devis entreprise MINOT : 1041.60 TTC
- Fabrication banc cour de l'école : devis entreprise MINOT : 1 140.00 € TTC, devis entreprise SMCR : 1044.00 € TTC.
- Réparation toiture appartement Mme SANOUS : Entreprise CHARBONNEL : 2 519.64 € TTC.
- Réparation chaudière à gaz Mme SANOUS : 573.00 € TTC
- Immeuble route des crêtes en vente : diagnostics : 566.00 € TTC

URBANISME :

- AT Mairie de LACHASSAGNE dérogation accessibilité épicerie
- CU Vente JANIN/ GELTAL
- DP CHIMCHIRIAN : division
- DP BRUN : panneaux photovoltaïques (clos des vignes)
- DP LARDIERE : panneaux photovoltaïques
- PC BRUNET DUCRET : construction maison (chemin Grange Botton)

BILAN DU CLUB DE L'AMITIE :

L'assemblée générale a eu lieu : RAS

Repas des anciens : le 11 avril 2015

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS

Le tour de garde du bureau de vote est établi

BULLETIN MUNICIPAL ET ECHO DES ARLEQUINS

Madame DRAMAIX annonce la parution d'un nouveau numéro de l'Echo des Arlequins, et Madame PLAZA informe l'assemblée de l'état d'avancement du bulletin municipal, elle insiste sur l'importance du respect des délais.

ROSE NUITS D'ETE

15 communes sont inscrites pour participer à cette manifestation : pour LACHASSAGNE, la date retenue est le 4 juillet 2015

RECEPTION DES CONSCRITS DES CLASSES EN 5

Assistance nombreuse et bonne ambiance pour cet évènement

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Monsieur ALLES fait le bilan des services de cantine et de garderie, l'état de la dette, les ratios significatifs ainsi que le compte administratif de l'exercice. Le tout illustré par un diaporama.

Cantine :

coût du service pour l'exercice : 90 364 €,
recettes : 40 648 € (participation des parents),
prix du repas pour les familles : 4.20 €
prix de revient du repas pour la commune : 9.21 €
reste à la charge de la Commune 49 716 € (soit 714.00 € par enfant) sur une moyenne de 70 enfants par jour

Garderie :

recettes : 8996 € (participation des parents)
Dépenses : 10150 €
A la charge de la commune : 1 154 €

COMPTE DE FONCTIONNEMENT :

- RECETTES : 598 375 €
- DEPENSES : 539 794 €
- Excédent de FONCTIONNEMENT : 58 581,00 €

COMPTE D'INVESTISSEMENT :

- RECETTES : 122 199.00 €
- DEPENSES : 98 913.00 €
- Excédent d'INVESTISSEMENT : 23 286.00 €

Le budget 2015 sera voté lors de la prochaine réunion du conseil municipal

Le Maire : Jean ETIENNE